

Règlement du PhD Track

(décembre 2025)

Contexte

L'Université Paris-Saclay a mis en place un programme afin d'attirer et d'accompagner plus d'étudiantes et étudiants vers le doctorat, le programme *PhD Track*. Le doctorat est une formation « à et par la recherche » qui permet d'approfondir le ou les domaines d'étude choisi(s), d'enrichir et de diversifier ses compétences et de construire une haute expertise scientifique dans un domaine précis. Il permet aussi l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et d'un savoir-être nécessaires pour exercer une activité professionnelle à haute valeur ajoutée dans différentes institutions académiques ainsi que chez les acteurs économiques et dans la haute fonction publique.

Le programme *PhD Track* démarré récemment et encore sous forme expérimentale, s'appuie sur les financements du projet SFRI-FAIR qui permet de soutenir des étudiants et étudiantes du M1 au doctorat (28 étudiants soutenus jusqu'à maintenant). Les modalités présentées ci-après pourront servir de base pour d'autres programmes de financement de *PhD Tracks* (sur des thématiques scientifiques ciblées par exemple), selon des modalités à adapter au contexte et au domaine disciplinaire visé.

Article 1 - Objectifs du programme *PhD Track*

L'Université Paris-Saclay a mis en place un programme afin d'attirer et surtout d'accompagner plus d'étudiants et étudiantes de haut niveau désirant développer un projet doctoral à l'issue de leur master.

Le *PhD Track* combine un programme d'accompagnement, un mentorat et un soutien financier pour les deux années de master et trois ans de contrat doctoral, afin de réaliser une thèse dans un laboratoire de l'Université Paris-Saclay à condition que la candidature soit évaluée favorablement par l'école doctorale concernée.

Le programme d'accompagnement s'appuie sur les actions des *graduate schools* (GS) et de l'université d'une manière générale visant le renforcement de la formation par et à la recherche (le *PhD master's programme*) pour accompagner les étudiantes et les étudiants dans la préparation de leur entrée en doctorat et la construction de leur projet de thèse.

L'Université a souhaité, dans la phase expérimentale, mettre tout particulièrement en visibilité quelques-uns des domaines dans lesquels elle inscrit sa dynamique de recherche. Pour l'année 2025-2026, il s'agira notamment du développement soutenable (voir annexe 1) sur lequel quatre contrats ont été fléchés, les six autres contrats étant sans fléchage thématique.

Article 2 - Organisation du programme *PhD Track*

Le programme est ouvert à des étudiantes et des étudiants de première année de master de l'Université Paris-Saclay souhaitant s'engager dans un projet de thèse. Il est aussi ouvert en 2025-2026 aux étudiants de deuxième année du cursus ingénieur des établissements-composantes sous réserve qu'ils effectuent un M2 à l'Université Paris-Saclay pendant leur troisième année du cursus ingénieur et qu'ils s'orientent vers une thèse à l'Université Paris-Saclay.

Il comprend :

- Un suivi individuel en master par un ou une mentor d'une unité de recherche de l'Université Paris-Saclay (périmètre à 14¹)
- Un programme d'accompagnement (le *PhD master's programme*)

¹ Il s'agit des unités considérées par les établissements concernés comme relevant du périmètre de l'Université Paris-Saclay.

- Une bourse d'étude en master (fin de M1 et année de M2)
- Un contrat doctoral sous réserve d'un avis favorable de l'école doctorale concernée
- Un engagement de l'étudiante ou de l'étudiant à être ambassadrice ou ambassadeur de l'Université Paris-Saclay sur sa thématique

a/ Un suivi individuel par un ou une mentor d'un laboratoire de l'Université Paris-Saclay

Le lauréat ou la lauréate du *PhD Track* est accompagné(e) par un ou une mentor (personnel d'un établissement d'enseignement ou d'un organisme de recherche de l'université Paris-Saclay, ayant une excellente connaissance des formations de l'université) durant les deux années de master dont la mission est de l'aider à la construction de son projet pré-doctoral et de thèse à l'Université Paris-Saclay. Le ou la mentor accueille l'étudiante ou l'étudiant dans son unité de recherche dès son admission au programme. Cette unité de recherche ne doit pas être l'unité d'accueil future pour sa thèse. La thèse ne peut pas être dirigée par le ou la mentor qui ne peut pas non plus être le ou la responsable du stage de M2.

Le mentor ou la mentor accompagne notamment le lauréat ou la lauréate dans les choix de séminaires, d'événements et autres actions de l'Université Paris-Saclay pertinentes pour sa trajectoire dans le cadre du *PhD program*. Un minimum de trois rendez-vous par an avec la ou le mentor est nécessaire. Le lauréat ou la lauréate est associé(e) à la vie de l'unité.

b/ Un programme d'accompagnement

Le programme d'accompagnement s'appuie sur les actions des GS et de l'université visant le renforcement de la formation par et à la recherche : le *PhD master's programme*.

Le *PhD master's program* peut prendre différentes formes en fonction du domaine scientifique, de l'unité, de la GS de rattachement du lauréat ou de la lauréate (voir annexe 2).

L'étudiante ou l'étudiant doit avoir la possibilité de suivre différentes actions et événements lui permettant de construire son parcours et projet de recherche : découverte de son environnement de recherche, séminaires scientifiques, séminaire de présentation sur la méthodologie de la recherche, etc.

Son programme d'accompagnement est construit avec le ou la mentor en début de programme *PhD Track* ; il peut être revu régulièrement en fonction des orientations prises par le projet.

c/ Une bourse d'étude

Une bourse de 3 k€ est attribuée en un versement en M1 et une bourse de 10k€ est attribuée en deux versements pour l'année de M2.

A l'issue de chacune des deux années universitaires du programme, soit en fin de M1 et en fin de M2, l'étudiante ou l'étudiant présente l'état d'avancement de son projet à sa ou son mentor. A cet effet, il ou elle produit un document de synthèse de deux à trois pages. Ce document visé par le ou la mentor est transmis à la commission de suivi. A la fin du M1, il s'agira surtout de présenter le projet à mettre en place en M2 et thèse.

Sur la base des recommandations du ou de la mentor, la commission de suivi émet un avis sur la poursuite ou l'arrêt du programme. En cas d'arrêt du programme, l'étudiante ou l'étudiant termine son projet de formation sans accompagnement financier pour l'année suivante.

d/ Un contrat doctoral sous réserve d'avis favorable de l'école doctorale concernée

A l'issue des deux années du programme, l'étudiant ou l'étudiante bénéficie d'un contrat doctoral pour effectuer sa thèse dans une des unités de recherche de l'Université Paris-Saclay sous réserve d'un avis favorable de l'école doctorale concernée. Cet avis sera donné par l'ED suite à l'examen du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante présentant les résultats obtenus en master et le projet de recherche ainsi que suite à une présentation orale

suivant les règles de l'ED.

e/ Un engagement à promouvoir l'Université Paris-Saclay

Le lauréat ou la lauréate du *PhD Track* s'engage à être un ambassadeur ou une ambassadrice de l'Université Paris-Saclay jusqu'à la fin de la période de thèse. A ce titre, il ou elle répondra aux différentes sollicitations d'actions de promotion de la formation à et par la recherche au sein de sa GS et de l'Université.

Article 3 - Instances du *PhD Track*

Le jury du programme *PhD Track* est constitué de 20 personnes

- Deux vice-présidents ou vice-présidentes de l'Université ou leurs représentants
- Deux représentants de la GS Métiers de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (MRES)
- Six représentants des autres GS
- Cinq représentants des mentions de master
- Cinq représentants des Ecoles doctorales

Le jury est nommé annuellement par la présidence de l'Université Paris-Saclay.

Le jury se réunit en commission plénière pour l'admissibilité et pour l'admission sur la base des travaux des commissions d'audition.

Le jury se scinde en deux commissions pour l'admission en fonction des thématiques.

Une émanation de la commission d'audition constitue également la commission de suivi.

Article 4 - Procédure de sélection et de suivi

Le calendrier de la procédure de sélection pour la session 2025 est proposé en annexe 3.

a/ Capacité et éligibilité

Pour la session 2025, le nombre de *PhD Tracks* est fixé à 10.

Le programme est ouvert à tout étudiant ou étudiante inscrit(e) dans un des M1 ou équivalent de l'Université Paris-Saclay avec pour objectif de réaliser une thèse à l'université Paris-Saclay. Pour un lauréat ou une lauréate du programme, il n'est pas possible :

- d'effectuer une césure durant le programme *PhD track*
- de cumuler les financements du programme avec d'autres bourses d'excellence
 - Si l'étudiant ou l'étudiante bénéficie d'une bourse Idex ou Hadamard ou d'un autre programme d'excellence, il ou elle termine l'année de M1 avec la bourse déjà obtenue et l'accompagnement financier démarre en M2. L'étudiant ou l'étudiante bénéficie cependant du programme *PhD Track*.
 - Toute autre situation sera étudiée au cas par cas.

Ne sont pas éligibles au programme :

- Les élèves fonctionnaires stagiaires

b/ Admissibilité

Le dossier de candidature pour l'admissibilité comportera les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Dossier de candidature (3 pages max. en un seul PDF) présentant obligatoirement :
 - votre projet et vos motivations
 - vos perceptions en termes de thématiques de recherche et d'équipes d'accueil en stage (M1/M2), voire de doctorat, au sein de l'Université Paris Saclay
- Relevés de notes du niveau L3 et du premier semestre de l'année en cours (documents fusionnés dans un seul PDF)
- M2 envisagé(s) au sein de l'Université Paris-Saclay
- Avis du responsable de votre M1 ou équivalent
- Descriptif court du projet

Le dossier sera examiné par la GS en charge de la formation de M1 concernée (ou, pour les élèves-ingénieurs, en charge du M2 envisagé). Chaque GS ne pourra pré-sélectionner au maximum que trois étudiants ou étudiantes.

Les critères d'appréciation des dossiers sont :

- L'excellence du parcours
- Le projet du candidat ou de la candidate, ses motivations pour la recherche et l'inscription du projet dans la thématique choisie (si pertinent)
- L'adéquation entre le projet et les expériences précédentes de la candidate ou du candidat

c/ Admission

L'admission au programme se fait sur la base d'une présentation orale (5 minutes) suivie d'un entretien (15 minutes) au cours duquel l'étudiant ou l'étudiante devra :

- Mettre en valeur des expériences précédentes en cohérence avec le projet de formation et le projet professionnel
- Décrire plus précisément son projet de formation M2 et des perspectives pour le doctorat

L'évaluation des candidatures sera fondée sur la qualité de l'argumentation, l'adéquation du projet au projet professionnel de l'étudiante ou de l'étudiant et des critères plus spécifiques liés à la thématique choisie.

d/ Le suivi du programme

La commission de suivi se réunit chaque fin d'année universitaire pour établir un bilan du programme. Elle émet les avis de poursuite ou d'arrêt du programme pour les lauréats et les lauréates sur la base des recommandations des mentors. Elle discute des évolutions des modalités d'accompagnement avec les mentors.

Thématique 1 : Le développement soutenable

Le développement soutenable doit être au cœur des travaux de recherche et de la mission d'enseignement d'une université de recherche intensive. S'inscrire dans des trajectoires de développement soutenable va nécessiter des transitions profondes dans tous les domaines d'activités humaines (production d'énergie, infrastructures et aménagements du territoire, production d'aliments, procédés industriels...). Différents leviers d'action doivent être mis en œuvre dans ces transitions. Ils sont aussi bien d'ordre technologique que fondés sur la nature, mais doivent nécessairement s'accompagner d'une maîtrise de la demande en ressources, avec pour chaque solution à mettre en œuvre des enjeux d'éthique, d'équité et de justice qui sont indispensables pour un développement résilient et soutenable.

L'Université mène de nombreux travaux permettant de relever les défis des enjeux environnementaux. Aussi, l'étudiante ou l'étudiant pourra inscrire son projet dans un des grands domaines suivants :

- Les changements environnementaux et les risques associés à ces changements pour nos sociétés humaines et pour le vivant
- Les moyens de transformation pour la soutenabilité
- Le partage des ressources et l'équité

Thématique 2 : Programme blanc

Toutes les thématiques scientifiques hormis le Développement soutenable sont concernées

Le *PhD master's programme* est un programme d'accompagnement qui permet d'aider les étudiants et étudiantes de niveau master à construire leur projet de thèse et à mieux préparer leur entrée en doctorat.

L'accompagnement, ouvert à tous les étudiants et étudiantes peut prendre différentes formes :

- Des séminaires de présentation de l'environnement de la recherche : mieux comprendre le système de recherche français, les différents types de financement, le rôle de chaque acteur, etc.
- Une découverte des structures de recherche par des périodes d'immersion sous des formats variés, l'accès au suivi de séminaires etc.
- Des séminaires de présentation sur la méthodologie de la recherche (acquisition des méthodes de recherche, étude bibliographique ou d'archives, etc.) et la production scientifique (rôle des publications, comment les construire, conférences ou revues, sensibilisation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, à la science ouverte).

La GS pourra proposer pour les étudiants et les étudiantes qui souhaitent s'engager plus fortement dans un *PhD master's program* avec mentorat :

- Un suivi individuel par un ou une mentor scientifique (post-doctorant, chercheur ou enseignant-chercheur d'une unité de recherche d'intérêt pour l'étudiante ou l'étudiant) pour l'aider à construire son projet, son parcours, etc.
Nota : Le mentorat peut être financé par le projet SFRI-FAIR notamment dans le cadre des étudiants primo-arrivants. Le mentorat permet aussi d'associer plus largement les chercheurs connaissant bien les formations.
- Un soutien à l'expérience de l'international (hors étudiants internationaux)
 - mobilité vers les laboratoires de recherche internationaux pour les étudiants et les étudiantes qui en ont le projet au travers par exemple des bourses idex sortantes
 - écoles d'été à l'international dans le cadre du projet SFRI-FAIR

- Le lancement officiel du programme a été réalisé par deux webinaires s'étant tenus les 14 et 21 novembre 2025

- Le calendrier retenu est le suivant :

Candidatures	05 janvier au 5 mars 2026
Admissibilité	23 mars 2026
Auditions	du 6 au 10 avril 2026
Admission	le 13 avril 2026 au plus tard